



Mise à l'enquête publique : L'administration communale de Collombey-Muraz soumet à l'enquête publique les demandes suivantes :

- ⇒ **M. Joris Florentin** à Choëx, par Federico architectes à Monthey, pour la construction d'une villa individuelle, parcelle n° 3065, folio n° 5, au lieudit Neyres aux Neyres, en zone habitation faible densité B, propriété de Mme et M. Stéphane Lou, plan n° 421088-01, coordonnées 2'561'200 / 1'122'390. Dérogations : art. 60a, al. 3 pour l'orientation de la faîtière et art. 26b pour les places de parcs en enfilades.
- ⇒ **Delorme Franck** à Collombey, pour la pose d'une pompe à chaleur air-eau, parcelle n° 3958, folio n° 15, au lieudit Lorney à Collombey, en zone habitation faible densité A, propriété de Mme et M. Delorme Sarah et Franck, coordonnées 2'562'025 / 1'124'880. Dérogation : art. 58 bis du RCCZ (obligation de raccordement au chauffage à distance).
- ⇒ **Migrol SA** à Zürich, par Livesystems dooh AG à Liebefeld, pour l'installation d'un support publicitaire numérique, parcelle n° 1047, folio n° 13, au lieudit Pré du Pont à Collombey, en zone mixte B artisanale, commerciale et résidentielle à aménager, propriété de la requérante, coordonnées 2'562'570 / 1'124'095.
- ⇒ **Mme Lauber Sylvie** à Illarsaz, pour la construction d'une cabane de jeux pour enfants, parcelle n° 4333, PPE 6056, folio n° 35, au lieudit Cornet à Illarsaz, en zone extension village 2, propriété de Mme et M. Lauber Sylvie et Joël, coordonnées 2'560'730 / 1'129'025. Dérogation : implantation aux distances inférieures aux dispositions légales.
- ⇒ **Mme et M. Gygax Nathalie et Raphaël** à Collombey, pour la construction d'une piscine semi-enterrée et d'une cabane de jardin, parcelle n° 1179, folio n° 15, au lieudit Clos Novex à Collombey, en zone habitation faible densité A, propriété des requérants, coordonnées 2'562'105 / 1'124'755. Dérogation : Implantation dans l'alignement des voies CFF.
- ⇒ **Passion Rouge Sàrl** à Vionnaz, pour le changement d'affectation d'une boulangerie en un tea-room, parcelle n° 3378, PPE 5197, folio n° 24, au lieudit Carré d'Amont à Muraz, en zone village 1, propriété de Mme Guinnard Nathalie à Collombey, coordonnées 2'560'645 / 1'125'345.
- ⇒ **PPE Epinette 2**, à Collombey, représentée par M. Vanay Jean-Luc, pour pose de palissades, parcelle n° 1544, folio n° 20, au lieudit Collombey-le-Grand à Collombey-le-Grand, en zone village 1, propriété de la requérante, coordonnées 2'562'125 / 1'125'555. Dérogations : hauteur de la palissade en bordure de la route de l'Epinette et distance par rapport à la limite de propriété.
- ⇒ **Mme et M. Diem Caroline et Gwenaël** à Massongex, par Basile Diem Architectes à Zürich, pour la régularisation d'un local sous les places de stationnement et d'un mur de soutènement en limite de propriété, parcelle n° 3060, folio n° 5, au lieudit Perrin aux Neyres, en zone habitation faible densité B, propriété des requérants, coordonnées 2'561'330 / 1'122'530. Dérogation : implantation du mur de soutènement en limite de propriété.

- ⇒ **M. Barbeiro Custodio** à Collombey, pour la régularisation de l'aménagement des combles, parcelle n° 2957, PPE 6003, folio n° 15, au lieudit Lorney à Collombey, en zone habitation forte densité B, propriété du requérant, coordonnées 2'561'945 / 1'125'080.

Délai d'opposition : lundi 19 juillet 2021

L'Administration communale